



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
 LIMITEE

E/CN.14/AF/A/101
 4 juillet 1977

FRANCAIS
 Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
 ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

Cinquième réunion ordinaire

Lusaka, 15-19 août 1977

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION POUR 1977-1979

1. Le programme de travail pour 1977-1979 s'inspire des objectifs, fonctions et activités de l'Association tels qu'ils sont définis dans ses statuts. Il s'inspire également des diverses déclarations, résolutions et recommandations des principales réunions des autorités africaines dans le domaine de la coopération financière et monétaire. Il tient compte enfin des résultats obtenus dans l'exécution du programme de travail de 1975-1977.

2. Les activités de l'Association telles qu'elles ont été définies sont de quatre sortes : recherches, formation et séminaires, assistance technique et services consultatifs et étude des problèmes monétaires internationaux du moment.

3. Lorsqu'il examinera les propositions relatives au programme de travail pour 1977-1979, le Conseil des gouverneurs pourra décider de répartir les recherches et études entre le secrétariat, le Centre africain d'études monétaires - qui doit devenir bientôt opérationnel - les comités sous-régionaux, certaines banques centrales membres devant être désignées par le Président de l'Association et des experts africains engagés à cet effet. Les activités de l'Association dont le cadre a déjà été tracé par le Conseil des gouverneurs porteront sur les sujets et les problèmes suivants.

I. Recherches

4. Dans le domaine des recherches, le programme de travail de l'Association pourrait comprendre les études suivantes :

a) Examen de la situation financière et monétaire internationale et évaluation de ses incidences sur les pays africains

5. L'évolution du système financier et monétaire international a en général tendance à créer de nouveaux problèmes pour les pays en développement, surtout en ce qui concerne le financement du développement, le commerce international et le système international des paiements. La recherche dans ce domaine suivra l'évolution de ces problèmes et fera ressortir leurs conséquences sur la structure du commerce et les termes de l'échange des pays africains, sur leur balance des paiements et sur le flux des ressources financières à destination de ces pays.

b) Création de systèmes de paiements sous-régionaux et renforcement des arrangements existants

6. La création de systèmes sous-régionaux de paiement est l'un des principaux facteurs de promotion, de mise en oeuvre et de renforcement de la coopération ou de l'intégration économiques au niveau sous-régional. La Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest est maintenant devenue opérationnelle et a obtenu des résultats encourageants dans ce domaine. En outre, une étude concernant un projet d'arrangements de paiement pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe a déjà été menée à bien. Une ou des études similaires pourront être entreprises en ce qui concerne les autres sous-régions de l'Afrique au cours de la période de deux années à venir.

c) Ressources financières des pays producteurs de pétrole et assistance au développement des pays africains

7. Cette étude fera ressortir la nécessité et les avantages de la combinaison des efforts des pays développés, des pays exportateurs de pétrole et des pays en développement en vue de recycler sous une forme ou sous une autre les excédents de ressources qui parviennent aux pays exportateurs de pétrole vers les pays africains dont les paiements extérieurs et le développement sont gravement déséquilibrés. Cette étude portera sur l'efficacité des institutions déjà créées à cette fin et il y sera présenté des suggestions appropriées. Compte tenu de la nature du problème, les solutions devront comporter des dispositions provisoires à court terme pour faire face à la crise des paiements dans l'immédiat ainsi que des dispositions visant à promouvoir les investissements à long terme à des fins de développement.

d) Etude du rôle des banques commerciales dans les arrangements de compensation et de paiement

8. Pour qu'un arrangement de compensation et de paiement fonctionne bien il faut qu'il bénéficie de l'entière coopération des banques commerciales. Dans les travaux de recherche qui seront entrepris, on examinera le rôle approprié que doivent jouer les banques commerciales dans le commerce entre les sous-régions et l'influence qu'elles peuvent avoir sur les arrangements de compensation et de paiement.

e) Etude de faisabilité sur l'adoption d'une unité de compte monétaire type à la fois pour les opérations de compensation et pour le règlement des soldes nets

9. Les recherches devront être axées au début sur les arrangements de compensation et de paiement établis ou devant être établis au niveau sous-régional en vue de faciliter le commerce; les problèmes en jeu au niveau régional pourront être traités ultérieurement.

f) Etude d'un projet de coopération sous-régionale pour la gestion des réserves monétaires et des autres disponibilités internationales à court terme

10. La recherche envisagée devrait faire ressortir le fait qu'il faut accorder beaucoup plus d'importance dans la gestion des réserves au rôle qu'elles peuvent jouer en assurant une plus grande souplesse des ajustements sur les plans intérieur et international, qui permettrait de réaliser des économies dans l'utilisation des réserves de devises.

g) Inflation dans les pays africains

11. Il existe à l'heure actuelle des pressions inflationnistes dans tous les pays africains, qui aggravent les faiblesses caractérisant leurs économies. Cette étude examinera l'origine et la portée de cette tendance, les effets des pressions inflationnistes sur la croissance économique et les politiques monétaires et financières connexes et les diverses mesures qui peuvent réduire ou éliminer l'incidence de ce phénomène.

II. Formation et séminaires

12. Une des fonctions de l'Association, aux termes de l'article 3.1 e), est "d'organiser des cycles d'études, des stages et tous autres programmes de formation à l'intention du personnel des institutions bancaires et financières de la région africaine". L'Association a déjà organisé un cours de formation à Lagos en 1970 et trois séminaires, le premier à Tunis en 1972, le deuxième à Addis-Abéba en 1974 et le troisième à Kinshasa en 1976. Les stages de formation et les séminaires ont lieu en général au cours des années où il ne doit pas y avoir de réunions ordinaires de l'Association. Les offres visant à accueillir le prochain stage ou le prochain séminaire en 1978 doivent être soumises à l'examen du Conseil des gouverneurs. Les dates exactes du stage ou du séminaire seront fixées après consultations entre la banque hôte et le secrétariat.

III. Assistance technique et services consultatifs

13. Conformément à l'esprit d'autonomie collective, l'Association devrait s'efforcer de fournir une aide technique à ses membres dans le domaine monétaire et bancaire. On peut aussi contacter les organismes des Nations Unies le cas échéant en vue d'obtenir qu'ils assurent une aide technique dans ce domaine. Il conviendrait donc de poursuivre les efforts entrepris pour établir et maintenir à jour une liste de spécialistes très qualifiés des banques membres qui pourrait être placée à la disposition des autres membres pour une formation et/ou des services consultatifs à court terme. Le Conseil des gouverneurs a déjà répondu favorablement à cette suggestion et le secrétariat attend de recevoir un complément de renseignements pour pouvoir terminer la liste.

IV. Problèmes monétaires internationaux du moment

14. Parmi les questions qui entrent dans cette rubrique, on peut citer les suivantes comme intéressant particulièrement l'Association : évolution de la situation monétaire et financière internationale et ses incidences sur les pays africains; la réforme générale du système monétaire international prévue par les accords de Kingston; le lien entre l'allocation des droits de tirage spéciaux et les financements supplémentaires au développement; la situation des réserves de devises des pays africains; le rôle des taux de change dans les ajustements de paiements internationaux; les rapports entre les monnaies africaines et celles des pays développés et le problème de l'inflation et du recyclage des excédents de recettes des pays producteurs de pétrole.